



Le 23 mai 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 29 mai 2024 à 19h30 en Mairie
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 27 mars 2024.
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Approbation de la convention territoriale d'application du Contrat de ville au quartier prioritaire commun à Saint-Paul-en-Jarez et la Grand-Croix
5. Attribution d'une subvention au Centre social pour des projets déposés dans le cadre du contrat de ville
6. Attribution de la subvention au Centre social de Saint-Paul-en-Jarez exercice 2024
7. Création d'un tarif spécifique pour les repas vendus par le restaurant scolaire au Centre social et culturel Passerelle dans le cadre du Centre de Loisirs
8. Approbation des tarifs publics applicables à compter du 1^{er} août 2024 jusqu'au 31 juillet 2025
9. Modification du tarif de la taxe locale sur la publicité extérieure
10. Approbation de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service unique (PSU) pour la crèche « A petits pas » et pour le jardin d'enfants « Les petites galoches » concernant quelques ajustements et le rajout de bonus.
11. Approbation de la convention de service relative au service extranet de consultation des Ressources pour la Prestation de Service Unique MSA
12. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
13. Approbation de la convention financière de remboursement du coût de formation d'un agent du service technique, muté auprès de la Ville de la Talaudière intervenant dans les 3 ans de sa titularisation.
14. Attribution d'une subvention exceptionnelle au club de boxe, Dynamik Boxing Club
15. Désignation d'un nouveau délégué de la Commune pour siéger au sein du Comité de Jumelage suite à la démission de l'un des délégués
16. Changement de représentant de la Municipalité délégué au Centre Social et Culturel Passerelle
17. Approbation d'un avenant à la convention de dématérialisation des autorisations d'urbanisme du fait d'un changement de logiciel
18. Signature de conventions avec ENEDIS pour permettre la réalisation des travaux de raccordement de production photovoltaïque
19. Modification de la cartographie des zones d'aménagement communal concerté

Le Maire,
Kamel BOUCHOU

